

Sarrebourg, le 20 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COUP D'ENVOI D'UNE DÉMARCHE PARTENARIALE FORTE POUR L'AVENIR TOURISTIQUE FLUVESTRE DU CANAL DE LA SARRE À L'HORIZON 2017

Promouvoir le tourisme fluvial, (re)découvrir les beautés du territoire, susciter le goût de la découverte et de l'aventure, redynamiser l'économie locale, valoriser la trame verte et bleue : tous ces enjeux prennent corps à travers la « mise en tourisme » du canal de la Sarre.

Conscientes du fort potentiel touristique et économique qu'il représente, la Communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences et les Communautés de communes de l'Albe et des Lacs, de Sarre-Union, du Saulnois, Sarrebourg-Moselle Sud, de l'Étang du Stock et du Pays des Étangs, associées à l'Eurodistrict SaarMoselle, au Parc Naturel Régional de Lorraine et à Voies navigables de France, ont officialisé aujourd'hui leur engagement dans **une démarche commune pour promouvoir le canal de la Sarre comme une destination touristique fluviale européenne, dès 2017.**

Symbole d'une vision partagée, cette initiative forte réaffirme l'engagement solidaire des collectivités et de leurs partenaires, pour valoriser et développer les atouts de notre patrimoine touristique, environnemental et culturel. D'une longueur de 76 km, situé entre Strasbourg et Nancy et connecté au nord de l'Europe via Saarbrücken, le canal de la Sarre constitue une vitrine attractive et la porte d'entrée sur les territoires et leurs incontournables centres d'intérêt à destination de tous les publics : Parc animalier de Sainte-Croix ; Musée des techniques faïencières de Sarreguemines ; Étang de Lindre ; Forges et aciéries de Völklingen ; Forêt de Fénétrange ; Grande écluse de Réchicourt ; Plan incliné de Saint-Louis Arzviller, etc.

Déjà identifiés par les plaisanciers pour la qualité de l'infrastructure, la diversité des paysages et le potentiel d'accueil des territoires traversés, le canal de la Sarre et le bief de partage des Vosges représentent le troisième bassin de plaisance locative français avec une flotte de 180 bateaux de location sans permis. En 2015, 2 700 bateaux de plaisance ont navigué sur cet itinéraire qui comporte aussi de nombreux équipements pour l'accueil des plaisanciers privés : 7 ports jalonnent le canal et représentent environ 200 places de stationnement.

Ses capacités de développement, ses perspectives d'avenir et ses enjeux à l'échelle des bassins du Rhin, de la Moselle et de la Sarre, ont conduit les partenaires à **constituer une gouvernance ouverte.**





Des objectifs stratégiques et opérationnels

En 2016, les acteurs s'engagent à :

- rencontrer les opérateurs privés du territoire, la Région Grand Est et les départements de Moselle et du Bas-Rhin pour partager leur ambition pour ce projet de développement du territoire ;
- définir un programme d'actions pluriannuel 2017-2020 pour une communication et une offre touristique coordonnées autour du canal de la Sarre ;
- s'entendre sur les moyens mobilisables pour réaliser ce programme d'actions.

En 2017, dès le début de l'année, les partenaires mettront en place une structure de gouvernance fédératrice pour porter le programme d'actions de ce projet, synonyme d'innovation économique et de partenariat transfrontalier.

Contacts presse :

Magali MEUDRE
Responsable développement tourisme
Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Tél 03.67.07.92.89 – mél. : magali.meudre@vnf.fr

Laure MAUNY
Responsable communication
Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Tél 03.67.07.92.48 – mél. : laure.mauny@vnf.fr